

Communiqué de presse

Revitalisation cœur de ville et renouvellement urbain : la Banque des Territoires s'engage avec la ville de Nevers



Nevers, le 23 février 2021

Dans le cadre du partenariat entre la ville de Nevers et la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts), quatre conventions de cofinancement, contribuant à la redynamisation du cœur de ville et à la rénovation urbaine, sont signées ce jour par Denis Thuriot, maire de Nevers et président de Nevers agglomération, et Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, en présence de Daniel Barnier, préfet de la Nièvre et délégué territorial de l'ANCT.

Une solution numérique pour le commerce

La Banque des Territoires accorde 20 000 € à la ville de Nevers pour le déploiement de la market place « Mon centre-ville en ligne », soutenue par la fédération des centres-villes et les vitrines de France (association de commerçants de la ville). Lancé d'abord à Nevers, le dispositif sera rapidement étendu au territoire de l'agglomération.

« Notre rôle est d'accompagner les acteurs locaux en leur apportant des solutions opérationnelles pour réinventer le commerce de proximité et l'inscrire dans l'ère numérique pour le rendre plus résilient aux crises. Avec le cofinancement de 'Mon centre-ville en ligne' à Nevers, la Banque des Territoires prend aujourd'hui toute sa part dans la relance du commerce de proximité. » souligne Eric Lombard.

Une étude pour la création d'une passerelle inter-quartiers

Dans le cadre de la mise en accessibilité de la gare de Nevers, la ville souhaite étudier la possibilité de créer une passerelle reliant le centre-ville (gare) au quartier Cobalt, un axe majeur de Nevers situé entre le centre-ville et l'une des zones commerciales de Nevers.

Ce nouveau quartier est devenu un véritable quartier d'affaires Neversois avec l'implantation successive de l'Inkub, du Village by CA, de Pôle Emploi, de nombreuses écoles et formations post-bac (IFSI, école d'ergothérapie, première année de médecine, école de kinésithérapeute, Campus Connecté, Acces Code School et l'arrivée d'un IUT à la rentrée 2021), de la Banque de France, d'une piscine communautaire en 2019 et d'un futur data center.

Ce quartier dit « le plus passant de Nevers » dispose également d'une excellente visibilité et d'une activité commerciale importante avec un passage moyen de 17 000 véhicules par jour.

Cette passerelle sera un atout supplémentaire pour accroître l'accessibilité et renforcer le dynamisme et le potentiel de ce quartier innovant.

L'étude réalisée par la SNCF, sera cofinancée à hauteur de 30% par la Banque des Territoires, soit à hauteur de 23 000 €.

Un diagnostic économique du quartier du Banlay

En lien avec l'opération de rénovation urbaine du quartier du Banlay, quartier prioritaire d'intérêt régional, la ville de Nevers souhaite réaliser un diagnostic économique général du quartier, avec l'ambition de favoriser la mixité fonctionnelle et de consolider le potentiel de développement économique du quartier. La Banque des

Territoires cofinance à hauteur de 33% (soit 8 000 €) cette étude réalisée par l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT).

Une nouvelle démarche d'agriculture urbaine dans le quartier du Banlay

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) du Banlay, la ville de Nevers prévoit des espaces pour une large végétalisation du quartier. En complément, la ville a souhaité saisir l'opportunité d'un projet d'agriculture urbaine en candidatant à l'appel à projets de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU). C'est ainsi que le quartier du Banlay est l'un des 27 premiers lauréats « Quartiers fertiles ».

Ce projet comprend : des jardins en partage ou familiaux, un poulailler collectif, une production de type forêt-jardin, une zone de production transitoire, des espaces publics conçus comme des parcs cueillette, et de l'éco-pâturage comme gestion écologique des espaces verts.

La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner la ville de Nevers dans cette démarche d'agriculture urbaine sera financée à 50% par la Banque des Territoires, soit à hauteur de 52 000 €.

« L'objectif est d'accompagner la ville de Nevers dans la connexion des espaces dédiés à l'activité du cœur de ville aux quartiers en renouvellement comme Cobalt ou le Banlay, tout en prenant en compte la dimension écologique. Nous sommes dans notre rôle, à la convergence de l'initiative publique locale et de l'initiative économique. » rappelle Eric Lombard.

La Banque des Territoires agit dans ce cadre au bénéfice de territoires plus attractifs, connectés, inclusifs et durables.

Daniel Barnier, préfet de la Nièvre : *« À travers le programme Action Cœur de ville dont la ville de Nevers est lauréate, le nouveau programme national de renouvellement urbain du Banlay dont une participation financière de 18,8 M€ a été accordée par l'Agence nationale de rénovation urbaine et le plan France relance avec des moyens sans précédents consacrés à la transition écologique et à la cohésion, l'État et ses partenaires offrent une véritable boîte à outils de mesures d'accompagnement sur laquelle la dynamique de la ville de Nevers peut s'appuyer pour mener à bien son projet de territoire. Ces aides financières et en ingénierie répondent à une double ambition pour l'État : améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire. »*

A propos de la ville de Nevers

La porte sud de la Bourgogne, Préfecture de la Nièvre, ville d'art et d'histoire, Nevers, ville de 35 000 habitants dans une agglomération de 70 000 habitants, émerveille par la diversité et la richesse de son patrimoine.

La ville de Nevers et son agglomération œuvrent au quotidien pour améliorer les conditions de vie de ses habitants et offrir plus de services.

Avec comme priorité : faire du territoire un pôle d'attractivité majeure et attractif pour voir non seulement l'emploi s'y développer, en accueillant les porteurs de projets économiques ou les entreprises désireuses de développer leur activité mais surtout pour voir la population s'y installer.

La situation centrale du territoire, à 2 heures de Paris et de Clermont-Ferrand et à 3 heures de Lyon et de Dijon, sa qualité de vie avec un environnement préservé, en font un territoire apprécié et surtout un pôle majeur.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contact presse :

Ville de Nevers

Gregor Sauvagere – gregor.sauvagere@ville-nevers.fr – 03 86 68 44 55

Banque des Territoires Bourgogne-Franche-Comté – Groupe Caisse des Dépôts

Aurélie Gauchey : aurelie.gauchey@caissedesdepots.fr - 06 31 07 46 95

 @BdT_BFC